

# PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 13 JUIN 2022

Nombre de Conseillers : 15 Nombre de présents : 11

Nombre d'absents : 4 Nombre de procurations : 3 Nombre de votants : 14

# L'an deux mil vingt-deux, et le 13 juin,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Laurent DUBUY, Maire de Charnay.

#### Date de convocation :

**Etaient présents**: Laurent DUBUY, Françoise PINET, Bruno GRANGER, Danièle GERMAIN, Valérie COURTIAL, Dominique KUGLER, Jean-François DECHERF, Dorothée KAZAN, Audrey PERDRIX, Aurélie BENOIT, Geoffrey JACQUEMOT

# Formant la majorité des membres en exercice

Etaient absent(s): Olivier MARS ayant donné pouvoir à Laurent DUBUY, Françoise FLOURENT ayant donné pouvoir à Bruno GRANGER, Guy BONAMY ayant donné pouvoir à Valérie COURTIAL, Lionel BRETON,

Danièle GERMAIN a été désignée comme secrétaire de séance.

Le Conseil approuve à l'unanimité le compte-rendu du Conseil Municipal du 2 mai 2022.

# DELIBERATION N°20/2022: DELIBERATION ADOPTANT LES REGLES DE PUBLICATION DES ACTES.

A compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022, par principe, pour toutes les collectivités, la publicité des actes règlementaires et décisions ne présentant ni un caractère règlementaire ni un caractère individuel sera assurée sous forme électronique, sur le site Internet de la collectivité.

La délibération est adoptée à l'unanimité des présents.

# **DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE N°02/2022:**

Le maire explique au Conseil Municipal que le budget, tel qu'il a été voté le 4 avril 2022, prévoyait des inscriptions budgétaires sur des comptes dédiés aux opérations d'ordre, et qu'aucune prévision budgétaire ne doit être prévue sur lesdits comptes. A la demande du Trésorier, le maire propose au Conseil d'autoriser la décision modificative du budget de l'exercice 2022, conformément aux demandes du trésorier

La délibération est adoptée à l'unanimité des présents.

# **DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE N°03/2022:**

Le maire explique au Conseil Municipal que le budget, tel qu'il a été voté le 4 avril 2022, prévoyait un déséquilibre des sections de fonctionnement et d'investissement.

Même si la réglementation prévoit une exception à l'équilibre du budget dans la mesure où celui-ci est en suréquilibre, à la demande du Trésorier, il est préférable d'équilibrer le budget concernant la section d'investissement. Le maire propose au Conseil d'autoriser la décision modificative du budget de l'exercice 2022, notamment concernant l'affectation du résultat

La délibération est adoptée à l'unanimité des présents.





# 1. COMMISSION VIE LOCALE

#### <u>Culture - Tourisme</u>:

- Manifestation « Côté Cour Côté jardins » du 28 août 2022 : 4 jardins seront ouverts au public avec des animations tout au long de la journée (Echassiers dans le jardin de la famille CHAVANIS, clown chez M. GORSE, théâtre d'improvisation chez M. DEBICKI et magicien chez Mme MATHIEU). Le budget prévu est de 2690 €. Une buvette est prévue sur le parvis. L'harmonie fera une animation musicale à 17h, si suffisamment de musiciens sont disponibles à cette date. Les animations auront lieu 2 à 3 fois dans la journée. Une personne de l'organisation sera présente dans chaque jardin. Il sera demandé aux commerçants de proposer des salades pour la restauration.
- Visite de la Tour panoramique : Les amis de Charnay seraient disposés à organiser des astreintes pour les visites, une fois par mois. Il faudrait prévoir l'organisation de la visite de la Tour pour la journée festive du 28/08, le camion de l'office du tourisme sera présent.

# Associations - Bibliothèque :

RAS

# Artisanat - Commerce :

RAS

#### Communication:

Bulletin intercommunal : le coût global augmente fortement, à cause du prix du papier. Est-ce que la hausse du coût est répercuté sur les annonceurs, ou faut-il envisager de réduire le coût avec un papier plus modeste (supprimer les onglets et le papier glacé) ? La commission a demandé un devis réactualisé.

# 2. <u>COMMISSION VIE SOCIALE – VIE SCOLAIRE</u>

#### Petite enfance:

RAS

#### Ecole:

- Le conseil d'école se tiendra le 14 juin. Les parents d'élèves ont évoqué, dans leurs questions, le délai important entre le jour où survient le problème de comportement des enfants et le mail aux familles les prévenant dudit comportement. Cela ne permet pas aux familles de discuter de leur attitude « à chaud ». Françoise PINET explique qu'elle est obligée d'attendre le mail des agents expliquant le comportement inadapté, puis de contacter les familles, ce qui peut prendre en effet quelque fois un peu de temps. Françoise PINET explique qu'en cas de comportement inadapté des enfants, les enfants reçoivent des croix, elle reçoit alors les familles pour en discuter et l'enfant est exclu une journée du restaurant scolaire. 98% des familles prennent le relais à la maison et explique à l'enfant. Les entretiens ont été très difficiles avec deux familles, durant lesquels les parents se sont permis d'insulter l'élue.
- La kermesse de l'école aura lieu le 25 juin, dans la cour de l'école.
- Cantine: tous les enfants ont retrouvé leur place en cantine, et la salle d'évolution accueille de nouveau les activités sportives scolaires. Tous les maternelles et les CP déjeunent au 1<sup>er</sup> service, les CE et CM au 2<sup>ème</sup> service.
- Concernant le paiement des factures, certaines familles ont pris d'important retards pour le paiement des factures. Les familles sont systématiquement relancées afin de régulariser la situation rapidement.

#### Conseil Municipal d'Enfants:





- Les documents ont été déposés à l'école dans les classes de CM et CE, afin d'organiser les élections du CME dès la rentrée prochaine.
- Conseil Municipal Jeunes : il faut remobiliser les jeunes sur la réalisation de la vidéo.

# <u>Commission Vie sociale - Personnes âgées</u>:

Le repas des séniors s'est tenu le 7 mai. L'ensemble du Conseil Municipal était invité à l'apéritif. Le Maire fait remarquer aux élus présents que le repas des anciens est un moment convivial durant lequel il est appréciable de discuter avec la population, et que la présence des élus lors de ce type d'évènements est vivement recommandée.

Françoise PINET remercie les jeunes qui ont été très professionnels sur le service, lors du repas.

# 3. COMMISSION TRAVAUX

La commission du mois de mai a été annulée.

Maison paramédicale : Les travaux avancent. Quatre baux sont signés, il est prévu une mise à disposition des cabinets médicaux à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2022. L'isolation du toit est faite, l'ABF viendra faire une visite sur site le 16 juin, pour voir les essais d'enduits et de jointoiement des pierres. Les aménagements intérieurs vont débuter (plaquistes). Des courriers ont été envoyés à l'école de kiné et à l'école d'orthophonie pour le dernier cabinet restant libre.

Il faudrait trouver un nom pour le bâtiment : proposition maison de santé. Les élus devront se prononcer avant la fin de semaine, pour pouvoir commander la signalétique.

Visite des bâtiments communaux pour les élus : Initialement prévue le 18 juin, elle sera reportée à une date ultérieure.

#### 4. COMMISSION CADRE DE VIE

# Agriculture environnement:

Fleurissement : les bénévoles ont pris en charge le désherbage et le nettoyage des plantes pour alléger le travail des agents.

#### Développement durable - Agenda 21 :

Danièle GERMAIN et Françoise PINET ont assisté à la journée sur la biodiversité pour favoriser la création de mares et la réimplantation de haies. Une famille de Charnay s'est portée volontaire pour installer une mare : la CCBPD va se déplacer chez eux pour voir si le projet est viable. Maintenir les haies permet d'abriter les cultures du vent et fournit un refuge pour les animaux.

#### Voirie:

Réalisation du programme voirie 2021-2022 : Montée du lavoir a été reprise avec mise en place des caniveaux, la Route des Coatières, La Coursière de Châtillon avec la création de trois refuges, la partie haute de la route de la Calle. Le coût global est de 140 000 €. La réception des travaux s'est déroulée le 7 juin. La signalisation sur le chantier n'a pas été faite correctement par l'entreprise chargée des travaux, le coût de cette signalisation ne sera pas facturé.

Il faut commencer à définir le programme de voirie 2023.

#### Cimetière :

La vitrine d'affichage a été changée, malheureusement, elle a été brisée, vraisemblablement volontairement, 3 jours après son installation.

#### 5. **COMMISSION URBANISME**





La commission ne s'est pas réunie en mai, la prochaine commission est fixée au mercredi 22 juin.

Le marché public de prestation intellectuelle pour la recherche d'un cabinet chargé de la révision du PLU est paru. Les réponses sont attendues pour le 1<sup>er</sup> juillet. L'attribution se fera au Conseil Municipal du 11 juillet.

#### Droit de préemption :

- Maison d'habitation au 1755 route de Bayère : La commune ne fait pas usage de son droit de préemption.
- Maison d'habitation au 115 impasse de Fontainebleau : La commune ne fait pas usage de son droit de préemption.

# 6. FINANCES

Compte au Trésor : 297 895.72 €

# 7. INTERCOMMUNALITE

#### SIEVA

Réunion le 17 juin à 18h00. Geoffrey JACQUEMOT y assistera.

# SIVU de la Pray:

Prochaine réunion le 28 juin à Saint Jean des Vignes.

La visite de la station d'épuration est prévue le 18 juin. Bruno GRANGER participera à la visite.

#### SYDER:

RAS

# SBA:

**RAS** 

#### Office du tourisme :

RAS

# <u>CCBPD</u>:

- Des formations BAFA ont été organisées, pour aider au recrutement de jeunes pour les centres de loisirs de la Communauté de Communes (20 jeunes ont été formés)
- La CCBPD envisage de modifier le système de calcul de l'enveloppe voirie allouée aux communes, en fonctionnement et en investissement. Le nouveau projet de règlement prévoirait une somme forfaitaire selon les km de voirie de la commune.

#### Espace Pierres Folles:

Tous les lots du marché ont été attribués. Le gros-œuvre débutera au mois de septembre.

### 8. QUESTIONS DIVERSES

- Les parents d'élèves demandent à prolonger l'accueil à la garderie jusqu'à 18h30. Une étude sera faite, afin de savoir si cette demande peut être acceptée. Se posent différentes questions : vérifier que les enfants ne sont pas présents dès 7h30 jusqu'à 18h30 ? comment organiser les plannings des agents, afin de respecter la réglementation du travail, et l'obligation de sécurité pour les enfants, qui nécessite 2 à 3 agents en garderie ? Comment financer cette question (hausse des tarifs, suppression du goûter) ? Geoffrey JACQUEMOT explique qu'il est parfois compliqué d'être à l'heure en revenant de Lyon, mais donne un avis défavorable, car cela impliquerait beaucoup de changement pour peu de parents concernés.





- Le Maire informe le Conseil Municipal que le salon de coiffure MODHAIR'N souhaite arrêter son activité, et cherche à vendre son fonds de commerce.
- Un des locataires de la Tour quitte son logement au 30 juin. Il faudra voir si le logement nécessite des travaux pour être reloué. Une personne s'est manifestée pour reprendre le logement.
- Un groupe de scouts souhaite s'installer dans une tente sur le terrain de foot fin août. Accord de principe.
- Georges RONZON fait partie d'une association aimant travailler la pierre. Il souhaite savoir si des petits chantiers de réfections de murs sont prévus.
- Les élus évoquent les problèmes récurrents de ramassage des ordures ménagères et du tri. Il faut bien informer la mairie par mail, lorsque le passage n'a pas lieu, afin que le relais soit fait à la CCBPD.
- Un véhicule a stationné longuement sur le place handicapée le jour des élections. Le contrevenant a été signalé à la police municipale.

# La séance de Conseil est suspendue. La parole est donnée au public présent.

- Où en est le dossier de l'antenne relais ?
  - Des pièces complémentaires ont été adressées à Free. Nous sommes en attente de la réception de ces pièces. Le projet de l'implantation d'une antenne dans le clocher de l'église est abandonné. Nous tiendrons informée la population de la suite de ce dossier.

La séance est levée à 21h50.

# PROCHAIN CONSEIL 11 JUILLET 2022 A 20h00

